

## ORDRE DU JOUR

Vous êtes invité à participer à la prochaine réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 09 juin 2023 à 18h00**

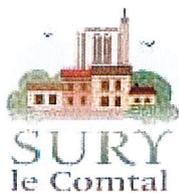
Salle du Conseil Municipal de Sury-le-Comtal  
Mairie de Sury-le-Comtal

**Désignation des élus délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales.**

Je vous informe que la séance sera enregistrée.

Fait à Sury-le-Comtal, le 02/06/2023

Le Maire,  
Yves MARTIN



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

### **Le neuf juin deux mille vingt trois**

Le Conseil municipal de la commune de SURY-LE-COMTAL (Loire) s'est réuni en salle du Conseil municipal, après convocation légale, en date du 02 juin 2023, sous la présidence de monsieur le Maire.

**PRESENTS** : Mmes et MM. Y. MARTIN - S. BONNET - T. HAREUX - N. PINEY – P. CARETTE – J.M. BOASSO Adjoints  
P. MATILLON - R. BERNARD – Y. BRUYERE – N. CHABANNE – M. PLAGNIAL – L. FAURE - P. FRERY – D. BESSON  
– P. CESSIECQ – F. CHAMPIN – N. KRAFFT - A. BASTOS – P. BRESSET - Z. YAVAS – G. PEYCELON Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : - D. COCAGNE pouvoir à T. HAREUX – A. MERLE pouvoir à Y. MARTIN - D. WEILAND pouvoir à N. CHABANNE - A. LEWER pouvoir à P. CARETTE

**ABSENTS** : L. DOLE – M. BARROSO – V. LAFOUGERE-THEVENON – V. OZTURK

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : P. CARETTE

Début de la séance à 18H00.

### **Secrétaire de séance**

L'Assemblée désigne Madame Patricia CARETTE en qualité de secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### 1°) Elections des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Monsieur le Président commence par lire le décret 2023-257 ainsi que des rappels réglementaires.

Il constate que la liste suivante a été déposée :

MARTIN Yves, titulaire  
PINEY Nicole, titulaire  
HAREUX Thierry, titulaire  
CARETTE Patricia, titulaire  
BOASSO Jean-Marc, titulaire  
BERNARD Renée, titulaire  
COCAGNE David, titulaire  
CHABANE Nasera, titulaire  
BRUYERE Yoann, titulaire  
BESSON Delphine, titulaire



MATILLON Pierre, titulaire

FAURE Line, titulaire

BRESSET Patrick, titulaire

LEWER Adissa, titulaire

PLAGNIAL Michel, titulaire

KRAFFT Nicolas, suppléant

MERLE Angélique, suppléante

CESSIECQ Paul, suppléant

CHAMPIN Fabienne, suppléante

FRERY Pascal, suppléant

Arrivée de Monsieur Yoann Bruyère à 18h17.

Monsieur le Président désigne Renée BERNARD, Jean-Marc BOASSO, Yavas ZEYNEP et Yoann BRUYERE comme membres du bureau électoral.

Monsieur le Président procède à l'appel de chaque membre du conseil et l'invite à se déplacer dans la salle annexe pour mettre son bulletin dans l'enveloppe de façon anonyme, puis revenir voter en salle du CM.

Une fois que le dernier conseiller a voté, le président clôture le scrutin.

Le bureau électoral procède au dépouillement.

Les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 25

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 25

A obtenu :

- liste 1 : 25 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste 1 : 20 sièges dont 15 titulaires et 5 suppléants.

Monsieur le Maire demande à chaque délégué titulaire ou suppléant s'il accepte sa fonction.

Aucun refus n'est constaté.

**Madame CHAMPIN** demande quel est le rôle des titulaires et des suppléants.

**Monsieur le Maire** répond que les titulaires devront aller voter aux élections sénatoriales le 24 septembre, les suppléants étant sollicités dans l'ordre de la liste uniquement si un titulaire ne peut se rendre au vote en cas de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal.

Fin de la séance à 18H37.

Le Maire,  
Yves MARTIN

La secrétaire  
Patricia CARETTE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	25
Exprimés	25

L'An deux mil vingt trois  
Le 09 juin  
Le Conseil Municipal de la Commune de Sury-le-Comtal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves MARTIN, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin.

**Objet** : Désignation des délégués du conseil municipal et suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

**PRESENTS** : Mmes et MM. Y. MARTIN - T. HAREUX - S. BONNET - N. PINEY – P. CARETTE - J.M. BOASSO Adjoint P. MATILLON - R. BERNARD – Y. BRUYERE – N. CHABANNE – L. FAURE – P. FRERY – D. BESSON – P. CESSIECQ - F. CHAMPIN – N. KRAFFT – A. BASTOS – P. BRESSET - Z. YAVAS – G. PEYCELON Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : D. COCAGNE pouvoir à T. HAREUX – A. MERLE pouvoir à Y. MARTIN – M. PLAGNIAL pouvoir à J-M BOASSO - D. WEILAND pouvoir à N. CHABANNE - A. LEWER pouvoir à P. CARETTE

**ABSENTS** : M. BARROSO - L. DOLE – V. LAFOUGERE-THEVENON – V. OZTURK

**SECRETARE DE SEANCE** : P. CARETTE

Après avoir donné lecture du décret n°2023-257 du 06 avril 2023, et rappelé les éléments de l'instruction ministérielle du 30 mars 2023 et de l'arrêté préfectoral du 14 avril 2023, Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le 24 septembre 2023 auront lieu les élections sénatoriales. Il convient donc de procéder à l'élection de 15 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants qui voteront pour lesdites élections.

L'élection des titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panache ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de titulaires et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour être titulaire ou suppléant, il faut avoir la nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme BERNARD Renée, M. BOASSO Jean-Marc, Mme YAVAS Zeynep, M. BRUYERE Yoann. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La liste déposée (liste 1) est la suivante :

MARTIN Yves, titulaire

PINEY Nicole, titulaire

HAREUX Thierry, titulaire

CARETTE Patricia, titulaire

BOASSO Jean-Marc, titulaire

BERNARD Renée, titulaire

COCAGNE David, titulaire  
CHABANE Nasera, titulaire  
BRUYERE Yoann, titulaire  
BESSON Delphine, titulaire  
MATILLON Pierre, titulaire  
FAURE Line, titulaire  
BRESSET Patrick, titulaire  
LEWER Adissa, titulaire  
PLAGNIAL Michel, titulaire  
KRAFFT Nicolas, suppléant  
MERLE Angélique, suppléante  
CESSIECQ Paul, suppléant  
CHAMPIN Fabienne, suppléante  
FRERY Pascal, suppléant

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 25
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 25

A obtenu :

- liste 1 : 25 voix

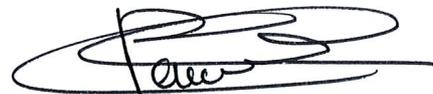
Monsieur le Maire, Président du bureau électoral, proclame les résultats définitifs :

Liste 1 : 20 sièges dont 15 titulaires et 5 suppléants.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
CERTIFIE  
FAIT A SURY LE COMTAL, le 12 juin 2023

Le Maire  
Yves MARTIN

La secrétaire  
Patricia CARETTE

A blue circular stamp with the text "MAIRIE DE SURY LE COMTAL" around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patricia Carette".